

# Le drame de Collobrières aurait-il pu être évité par la Justice ?

Vous êtes tous au courant de ce drame qui a frappé le petit village de Collobrières, dans le Var : deux femmes gendarmes ont été assassinées par un individu suspecté d'un cambriolage. Les victimes étaient âgées de 29 et 35 ans, et l'une était la mère de deux petites filles de 5 et 13 ans.



<http://www.varmatin.com/faits-divers/deux-gendarmes-abattues-a-collobrieres-le-suspect-passe-aux-aveux.892665.html>

On apprend donc que le suspect est rapidement arrêté et passe aux aveux, et qu'il a « *des antécédents judiciaires* », mais lesquels ? Un autre article de Var Matin nous donne des informations complémentaires.

<http://www.varmatin.com/faits-divers/info-var-matin-le-suspect-de-collobrieres-a-echappe-a-la-prison-la-semaine-derniere.893193.html>

Outre un « *lourd passé* », notamment pour trafic de stupéfiants

et « *faits de violence* », on découvre que le suspect a « *échappé à la peine plancher mercredi dernier* » !

En effet, le 11 mai dernier, il a violemment frappé sa mère, qui a expliqué : « *Mon fils devient fou dès qu'il boit de l'alcool.* »

Normalement, le suspect devait subir l'application de la peine plancher, soit deux ans ferme. Mais le tribunal en a décidé autrement : « *six mois avec sursis, une mise à l'épreuve et une obligation de soins* ». Le suspect a donc été remis en liberté ce 13 juin, et quatre jours plus tard il assassine deux gendarmes.

Est-ce une personne responsable de ses actes, ou l'alcool lui confère-t-il une irresponsabilité ? Quoi qu'il en soit, ce dimanche soir, ce suspect aurait dû être en prison, ou dans un établissement de soins privatif de liberté, et non relâché dans la nature.

Cela n'aurait que justice, et aurait épargné la vie de deux jeunes femmes.

Il y a donc quelque chose qui n'a pas fonctionné dans cette affaire, et j'espère que la nouvelle garde des Sceaux diligentera une enquête.



Mais il est à craindre que sa volonté de « détricoter » toutes les lois sécuritaires prises sous le gouvernement Sarkozy-Fillon (en commençant par la correctionnelle pour mineurs) n'aille pas dans le bon sens d'une justice qui protège les citoyens et non les délinquants.

**Roger Heurtebise**